**Compte-rendu CONSEIL D’ECOLE mardi 4 avril 2017**

**Excusés** :

**Présents** : les 7 enseignants, 6 représentants de parents d’élèves (Mmes Labasthe, Bany, Peslier, Madiot, Chaussepied, Rigault) M Gadbin Maire, Mme Lardeux adjointe aux affaires scolaires, M Guy Thébault (DDEN) .

**Secrétaire de séance** : M Cornu

 **Le directeur ouvre la séance à 17H30**

# Effectifs et perspectives

## **Tableau prévisionnel rentrée septembre 2017**

|  |  |
| --- | --- |
| **TPS** |  **4 (rentrée en janvier 2018 ?)** |
| **PS** | **18** |
| **MS** | **22** |
| **GS** | **18** |
| **CP** | **16** |
| **CE1** | **25** |
| **CE2** | **20** |
| **CM1** | **24** |
| **CM2** | **17** |
| **TOTAL** | **164** |

## **Pris en compte**

* La répartition sera proposée au mois de juin. On note un fort contingent en CE1 (25) et CM1 (24) mais il sera difficile de faire un seul niveau car cela déséquilibre le reste. Pour l’instant un seul départ programmé (non comptabilisé pour 2017/2018) . On table sur l’accueil d’au moins 4 TPS en janvier 2018 (sur un potentiel d’au moins 9 selon l’enquête de novembre ) en privilégiant les parents qui ne disposent plus de moyens de garde . Nous inciterons les parents des élèves de PS à venir inscrire leurs enfants après les vacances de printemps 2017 et ce jusqu’aux grandes vacances au plus tard, pour mieux préparer cette rentrée .

## **A voir**

* Un nouveau lotissement est en cours de viabilisation avec 7 réservations actées sur 12 parcelles , des maisons libres  pourraient aussi nous apporter de nouvelles inscriptions.
* Nous avons eu 2 nouvelles inscriptions récemment en ce1 et en ce2.On pourrait également avoir des enfants des autres communes qui n’ont pas d’écoles publiques. La prospective en cette matière est difficile étant donné les changements perpétuels d’une année à l’autre ou en cours d’année scolaire.

## **Choix répartitions et inscriptions 2017/2018**

* Privilégier la classe des CP pour les effectifs !
* L’inscription des élèves nés en 2015 se fera au cas par cas pour des raisons exceptionnelles (fin de congé parental, emploi retrouvé…) avec la possibilité d’une rentrée en janvier 2018.
* **Dates fin juin** : porte ouverte pour les nouveaux PS : le mardi 04 /07 2017.
* **Fin août** : ateliers d’intégration pour les PS le mercredi 30/08

# Mouvement des enseignants

* Il y aura un nouveau directeur .
* Il y aura un nouvel enseignant.
* Nous espérons que Madame Aubert sera dans notre école.

# Compte-rendu de la réunion du PEDT du 21 mars 2017 et évolution des rythmes scolaires pour la rentrée 2017.

## Une concertation a eu lieu en amont entre les différents acteurs de la communauté éducative. Voir documents ci-joints en annexe.

## **Changement d’horaires :** l’adoption de nouveaux horaires à la rentrée 2017, devra être inscrite dans le règlement intérieur de l’école . Ce projet de modification sera envoyé par la commune à l’inspection académique (au plus tard fin avril )

## Le directeur propose que les **modifications suivantes**(en italique et en rouge) soient apportés au chapitre concerné **(selon règlement intérieur) après validation par la DSDEN**:

## **2.2 organisation du temps scolaire de l’école publique de Coudray « les corylis » .**

## Les heures d’entrée et de sortie des écoles maternelles et élémentaires, non comprises les dix minutes de temps d’accueil, sont fixées comme suit :

 *Matin 9H00 12H00 sur 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)*

 *Après-midi 13h45 16h00 sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)*

 **2.3 Les activités pédagogiques complémentaires de l’école publique de Coudray les « Corylis »**

Les élèves peuvent bénéficier d’activités pédagogiques complémentaires, organisées et assurées par les enseignants, avec l’autorisation écrite de la famille. Elles s’ajoutent aux 24 heures d'enseignement hebdomadaires.

Elles peuvent concerner :

* une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
* un accompagnement du travail personnel des élèves ;
* une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant, en lien avec le projet éducatif territorial.

Les responsables communaux dans le territoire desquels est située l'école sont informés chaque année de l'organisation horaire retenue pour ces activités et de l'effectif des élèves qui y participent.

 **2.4 Vote concernant les modifications horaires de l’organisation du temps scolaires dans le règlement intérieur de l’école .**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstentions : 1**

**Ces modifications seront présentées à l’inspection académique (DSDEN) pour validation.**

 **2.5 Proposition adoptée et vote concernant les propositions faites dans le cadre du PEDT (ces modifications seront transmises à l’inspection académique) : 3e et dernière version (voir document annexe . )**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstentions :1**

**Le projet de modification de l’organisation du temps scolaire ( 3e proposition) sera présenté par la commune à la DSDEN pour validation .**

# Budget

* Par courrier, M Rossignol avait demandé à la mairie une enveloppe exceptionnelle de 1 000 € en 2016 : elle a permis d’acheter un video projecteur pour la classe de M Guais et du matériel pour les cours de récréation et l’EPS. Souhait de l’équipe enseignante pour que cette opération soit renouvelée afin, par exemple, de permettre le renouvellement d’un bac à graines en maternelle. Un autre crédit de 1000 € a été prévu pour l’achat de livres dans le cadre des nouveaux programmes. Seulement 177 euros ont été dépensés à ce jour, les collègues préférant attendre les propositions des éditeurs ; nous demandons à ce que le reliquat soit prolongé pour 2017-2018. Cette mesure avait déjà été mise en place lors des programmes de 2002 et 2008. Propositions accordées par les représentants de la commune.
* Le matériel informatique de l’école vieillit et les enseignants réfléchissent à son remplacement et à l’évolution à apporter dans ce domaine. Un audit a été demandé par la mairie à la société CS informatique et une réunion directeur / représentant de la commune a eu lieu . Une programmation de remplacement progressif (sur plusieurs années ) est en cours et a fait l’objet de réunions au sein de l’école et avec la commune. Proposition de budget de la commune : 10000 euros pour l’année 2017-2018 .
* La nouvelle équipe se chargera des choix et de la mise en place de ces nouveaux outils en fonction de ce budget .
* Suite au vol dont a été victime l’école, un nouveau lecteur cd et un disque dur externe ont été ou vont être remplacés.

# Sorties grâce à l’association des parents et fêtes .

## **Carré, cinéma, sorties passées, piscine, projets en cours…**

 Voir tableau non exhaustif des sorties, activités, actions…exceptionnelles proposées depuis le début de l’année . Ce tableau est visible par les parents sur les panneaux d’affichage des 2 écoles. On peut noter leur richesse, leur diversité et concernent toutes les classes. Elles s’inscrivent totalement dans le cadre du projet d’école et dans les nouveaux programmes et les parcours proposés : parcours citoyen, parcours d’ éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé. (voir nouveau livret scolaire)

**Ces sorties exceptionnelles sont offertes par l’association des parents.**

**D’autres sorties exceptionnelles sont programmées**  grâce aux très bons bénéfices de l’association:

* La galerie sonore à Angers le matin du mardi 30 mai 2017 pour les 3 classes de maternelle et celle de CP CE1 ; pique-nique puis l’après midi, pour les 2 classes de GS / CP et CP /CE1, parcours au musée des beaux arts d’Angers .
* Les jardins des Renaudies à Colombiers du Plessis le 22 juin 2017 pour les classes de CE1/CE2 et de CE2 :CM1.

## **Fête de fin d’année :** une date(le vendredi 30 juin ) avait été proposée dès le début d’année scolaire par le directeur. Elle semble poser problème pour quelques familles (gala de gymnastique) mais les autres dates évoquées, le 23 juin (trop tôt) et le 7 juillet (trop tard ), ne peuvent convenir . Certains parents (selon le sondage proposé par les représentants de parents) préfèreraient  une fête de fin d’année « le samedi  ou le dimanche ».

## Le choix, cette année, pour l’équipe enseignante est de privilégier, comme il a été fait par le passé, des portes ouvertes de l’école aux parents pour montrer ce qui a été réalisé en cours d’année.

## L’équipe pédagogique proposera des montages « diaporamas » sur les réalisations de l’année et réfléchit en collaboration avec l’association de parents à son organisation. La salle des coudriers est pré-réservée pour cette soirée (la mairie demande confirmation).

## Elle ne proposera pas de spectacle ou d’activités comme l’année dernière à la salle des coudriers (salle trop petite pour l’accueil de l’ensemble des parents, problèmes de sécurité …) puisque plusieurs soirées y ont déjà ou y seront consacrées avec entre autres : soirée pyjama doudou en maternelle en décembre, soirée concert « avant le printemps » aux ursulines le 30 mai, avec la prestation des CE2 /CM1 et des CM2 ; soirée danse le 20 juin pour la présentation finale du projet proposée aux classes de MS /GS , GS /CP et CE1 /CE2.

## Par le passé, cette fête de fin d’année avait bien eu lieu le week-end mais le directeur rappelle l’abandon de cette solution par l’association de parents et la communauté éducative suite à la désaffection progressive des parents pour cette formule.

## L’association de parents aura plus que jamais besoin d’aide et de soutien de la part des parents pour la réussite de cette soirée : lors de l’Assemblée Générale de septembre 2016, trop peu de parents étaient présents. Nous ne pouvons que le déplorer. L’équipe enseignante et l’association de parents travailleront ensemble pour la réussite de ce moment convivial.

# Pédagogie, administratif

## **Projet d’école :**

Il arrive à échéance en juin 2017. L’équipe enseignante en fera le bilan au cours du dernier trimestre, le directeur devant le transmettre à l’inspection académique pour le 30 juin. Un nouveau projet d’école sera élaboré lors de l’année prochaine.

## **Questions diverses parents :**

Merci à Mme Peslier pour la synthèse des questions posées par les parents (enquête) :

* Fête de fin d’année (déjà évoquée)
* Pourquoi il n’y a pas de carnaval organisé ? Cette activité n’a pas été proposée cette année scolaire dans le cadre des projets choisis par les enseignants.
* Est-ce qu’une classe découverte est prévue l’an prochain ? Nous ne pouvons nous prononcer pour l’instant, ce type de projet reposant sur la volonté et la motivation des enseignants concernés (élèves de CM) . La nouvelle équipe y réfléchira dès que l’on saura les résultats du mouvement des enseignants en mai.
* Pas assez de places dans le dortoir pour les MS. Actuellement tous les élèves de PS bénéficient de la sieste et faute de places en nombre suffisant (pièce trop petite), une alternance d’un jour sur deux a été proposée aux MS, nombreux à dormir cette année. Malheureusement pas de solution vraiment satisfaisante à apporter à ce problème récurrent : les enseignantes continueront à gèrer« au mieux » cette situation …
* Problèmes au moment de la sortie des classes (rond-point, place de parking…) évoqués lors du premier conseil d’école ; demande réitérée de la façon suivante: « est-ce qu’il faudrait qu’un agent municipal vienne une fois par mois pour gérer cela ? (nous faisons partie de la communauté de communes) ? » Les membres du conseil d’école déplorent tous l’incivisme de quelques parents, les représentants de la commune rappellent qu’il y a suffisamment de places de parking (utilisation possible des coudriers et rue du bac de Ménil) et réfléchiront à une éventuelle intervention.

Fin du conseil d’école : 19h50.